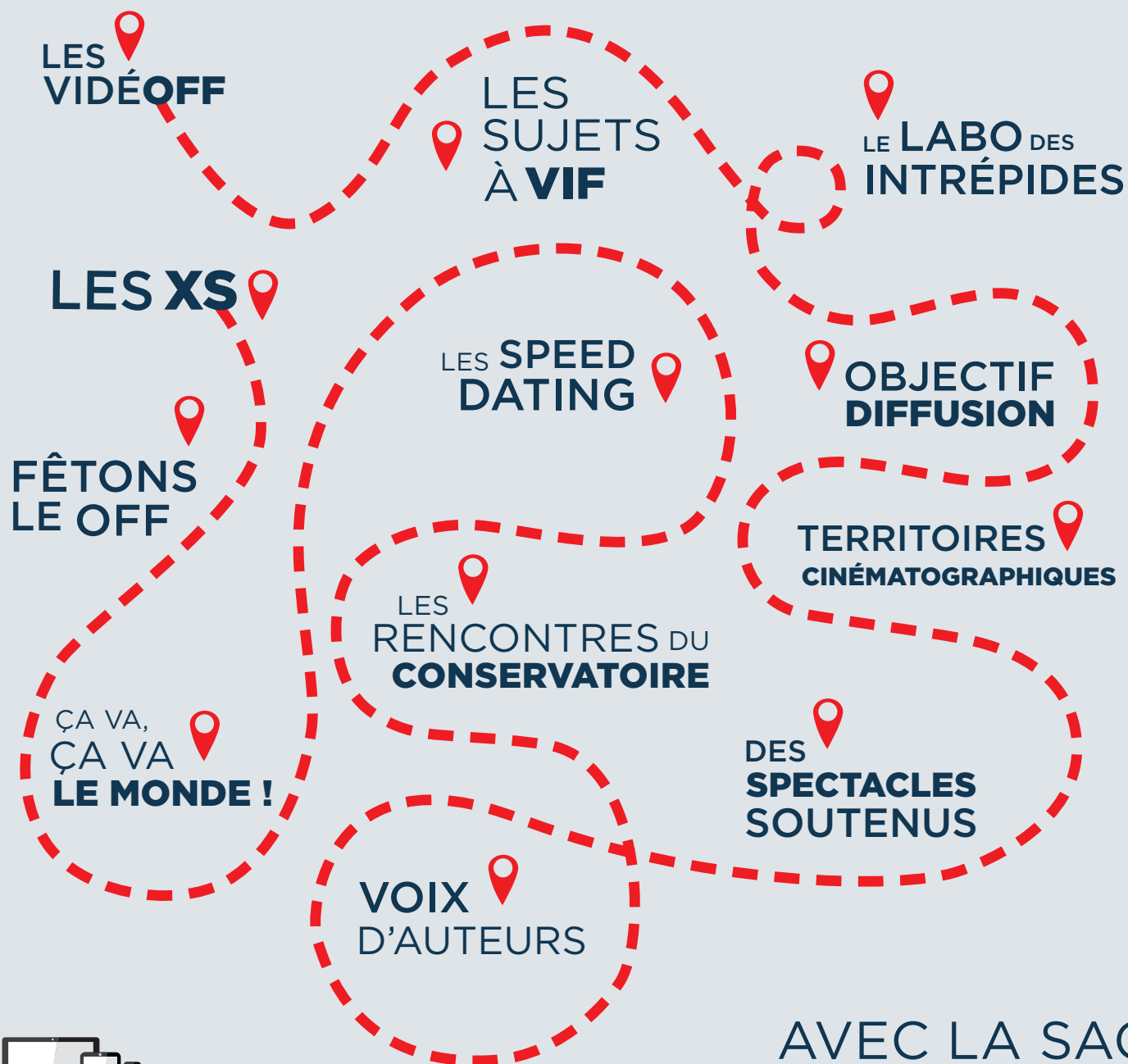


#AVIGNON2015



TOUT LE PROGRAMME SUR WWW.SACD.FR

TOUS SAVOIR SUR
TWITTER (@SACDPARIS)
FACEBOOK
INSTAGRAM

AVEC LA SACD
ET SES PARTENAIRES
SAVOUREZ LA RICHESSE
DE LA CRÉATION



ÉDITO p.03
par Sophie Deschamps, présidente de la SACD

TRIBUNE de Pascal Rogard p.04
La diffusion des œuvres francophones :
talon d'Achille de la politique culturelle

DOSSIER
#Avignon 2015

Fêtons le OFF ! p.06
Roulez jeunesse ! p.08
Sujets à Vif, la cuvée 2015 p.09
C'est parti ! p.10

RENCONTRE p.12
Arnaud Desplechin : "L'écriture d'un film
commence avec une ou deux scène(s)"

FÊTE DES PRIX SACD
Palmarès 2015 p.14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Administrateurs 2015-2016 p.16
La SACD en 2014 : les chiffres clés p.18
2014 : la SACD s'engage p.19

AGENDA p.20
Festivals et spectacles de l'Été 2015

ACTION CULTURELLE p.22
Les fonds SACD

Retrouvez
toutes les
informations sur

www.sacd.fr



Rejoignez-nous sur
Facebook

www.facebook.com/SACD.fr

Suivez-nous sur
Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

Du pain sur la planche

© L.N. PHOTOGRAPHERS



PAR **SOPHIE DESCHAMPS**,
PRÉSIDENTE DE LA SACD

Réélue à la présidence de la SACD pour un nouveau mandat d'un an, je tiens à remercier les auteurs du conseil d'administration pour cette élection, ainsi que Pascal Rogard et Janine Lorente pour leur confiance. Cette présidence est pour moi un plein temps dans lequel j'ai souhaité me réengager, cette dernière année de mon mandat, pour poursuivre les réformes en cours et en initier d'autres en lien avec les auteurs de tous les répertoires.

Les auteurs sont le centre autour duquel s'organisent notre réflexion et nos réformes. C'est évident pour nous, mais ça ne l'est pas à l'extérieur. La création, sa juste rémunération, la place de la culture est un combat essentiel pour l'avenir de notre société.

En Europe d'abord, sujet crucial, politique et aussi culturel comme l'a si bien rappelé Viviane Reding à Cannes et lors de notre fête des prix à la SACD. Si les inquiétudes sur l'abandon de la territorialité sont moindres aujourd'hui, la réforme du droit d'auteur et la stratégie unique du numérique, que la Commission européenne veut finaliser avant la fin de l'année, mobilisent les créateurs. D'autant que le projet remet scandaleusement à plus tard les réformes sur le soutien à la création et la lutte contre la piraterie. Il s'agit à la fois empêcher le président Juncker et ses commissaires, la députée du Parti pirate Julia Reda et ses alliés de défaire, de tuer la création audiovisuelle.

Et à la fois, il faut unir les auteurs européens, les faire se rencontrer et collaborer. Il faut démontrer que l'Europe doit devenir une Europe culturelle et autonome.

Nous ne pouvons-nous contenter d'être une colonie des GAFAs (Google Apple Facebook Amazon). Si un lien existe entre les auteurs de cinéma, il est à consolider entre les auteurs de télévision et entre ceux du spectacle vivant. L'expérience des rencontres que nous avons organisées entre réalisateurs et scénaristes français et anglo-saxons est plus que concluante. Il faut urgemment les étendre à l'Espagne, l'Allemagne, les pays Nordiques, l'Italie. Le but est d'arriver à ce que les auteurs proposent à l'international au lieu que les producteurs et les diffuseurs imposent.

En spectacle vivant nous avons initié la venue de spectacles XS au festival d'Avignon. Cette alliance du théâtre National belge, des SACD française et belge et du festival d'Avignon a pour but de demander un soutien à Bruxelles pour la co-création et la diffusion de formes courtes et pluridisciplinaires à l'échelle européenne. Les Sujets à Vif ont initié ce mélange des disciplines et des artistes, le succès est chaque année une preuve que ce genre d'initiative est à multiplier et à diffuser largement.

Quant à France Télévisions... Notre service public ne peut continuer à être sourd à la parole des auteurs. Une consultation des auteurs a commencé et doit se poursuivre. Il s'agit de rétablir le dialogue pour que la parole des auteurs soit entendue, que la charte signée soit respectée, que les procédures soient transparentes.

Il en va de même pour radio France, où nous veillerons à ce que la fiction reste au cœur des préoccupations de la nouvelle direction. ■

La diffusion des œuvres francophones : talon d'Achille de la politique culturelle



© Agence Enguerand

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le palmarès de ce 68^e Festival de Cannes a particulièrement mis à l'honneur le cinéma français. Avec une Palme d'Honneur pour Agnès Varda, la Palme d'Or remise à Jacques Audiard, le prix d'interprétation masculine à Vincent Lindon et le prix d'interprétation féminine à Emmanuelle Bercot, le cinéma français a particulièrement brillé. Je veux y voir davantage le fruit d'une diversité des talents, d'un renouvellement incessant de la créativité et également le fruit d'une politique publique qui depuis, l'après-guerre, a soutenu fermement la création française.

Les résultats sont là : pas un pays européen n'affiche une telle fréquentation en salle (209 millions en 2014), ne dispose d'un aussi vaste parc de salles (5653), ne connaît une telle part de marché pour son cinéma national (plus de 40 %), n'est capable d'attirer autant de financement pour sa création cinématographique (plus d'un milliard d'euros). Sans une forte ambition politique, que toutes les majorités politiques en place depuis des décennies ont confirmée, le cinéma français n'en serait pas là aujourd'hui. L'épopée malheureuse du cinéma italien depuis les années Berlusconi est là pour nous le rappeler.

Alors que le plus grand festival de théâtre du monde vient d'entamer sa 69^e édition en Avignon, peut-on partager le même constat pour le spectacle vivant et connaître les mêmes satisfactions ?

La légère croissance du budget du ministère de la Culture et de la Communication pour 2015 est évidemment une bonne nouvelle après deux années de baisse. La volonté affichée par le Premier ministre, Manuel Valls, et la ministre de la Culture et de la

Communication, Fleur Pellerin, de sauvegarder pour 3 ans les crédits affectés au spectacle vivant doit aussi être saluée. Cela n'empêche pas toutefois les craintes face aux difficultés et contraintes budgétaires que connaissent les collectivités locales (mairies, départements et régions). Ce sont près de 2/3 des financements du spectacle vivant qui proviennent de ces collectivités. Or, elles s'interrogent aujourd'hui sur leur politique culturelle dans un contexte de réductions des dotations budgétaires que leur octroie l'État et de réorganisation territoriale avec en perspective notamment la fusion des régions.

Les moyens financiers dégagés en faveur du spectacle vivant sont inévitablement une marque de l'ambition que la France entend lui consacrer. Mais ils ne sont pas les seuls car une politique, ce sont aussi des principes directeurs, des objectifs et des valeurs. Or, c'est là que le bât blesse. Car aussi essentiel soit-il dans la politique culturelle depuis l'après-guerre, le spectacle vivant ne fait l'objet d'aucun encadrement par une loi.

Le projet de loi sur la création, annoncé depuis deux ans et enfin susceptible d'arriver au Parlement à la rentrée, pourrait y remédier. Mais, pour constituer un socle solide et satisfaisant, les députés et les sénateurs devront être audacieux et ambitieux. Ils devront, à cet égard, ne rien céder sur la nécessité de faire progresser l'égalité femmes-hommes, être intransigeants sur la présence des auteurs et des artistes au sein des établissements culturels.

Il leur faudra également réaffirmer l'urgence à créer un observatoire du spectacle vivant pour disposer de chiffres et de statistiques indiscutables sur la vie, la

« La diffusion des œuvres contemporaines francophones : c'est là un enjeu fondamental qui transcende les disciplines et les genres. »

fréquentation et l'économie du spectacle vivant. Les chiffres de la SACD montrent d'ailleurs que même en ces temps de crise, le public ne s'est jamais détourné du théâtre et du spectacle vivant. Avoir des chiffres globaux serait très utile pour mettre en valeur cet engouement pour tous les spectacles et renforcer la prise en compte du spectacle vivant par nos responsables politiques.

Une priorité devra aussi être reconnue et soulignée : le soutien à la création contemporaine francophone. Oui, la politique en faveur du spectacle vivant doit permettre de faire émerger des générations d'auteurs talentueux et divers s'exprimant en langue française. Le formidable réseau de salles et d'établissements culturels existant sur l'ensemble du territoire français peut et doit offrir une caisse de résonance à tous ces talents. Pour y parvenir, pour que chacun joue le jeu et fasse rayonner la création francophone, en la soutenant davantage et en la diffusant mieux, la loi doit l'inscrire profondément et distinctement dans ses principes fondateurs. La liberté de la création et l'indépendance artistique ne s'y opposent pas et l'esprit du service public le commande.

La diffusion des œuvres contemporaines francophones : c'est là un enjeu fondamental qui transcende les disciplines et les genres et qui est aujourd'hui mis à mal. Dans le spectacle vivant car il n'a jamais vraiment été défini par l'État comme une priorité et que les cahiers des charges des établissements publics l'ont rarement intégré comme un élément central et structurant de leurs politiques de création et de diffusion ; dans le cinéma et l'audiovisuel aussi car les bons chiffres cités au début de cet édit ne doivent pas masquer les insuffisances de notre modèle.

Il y a évidemment le défi posé par l'arrivée de ces géants américains du Net et de la distribution numérique que sont les Google, Amazon, Facebook, Apple et autres Netflix. Un défi fiscal pour les États qui n'arrivent pas à faire payer de justes impôts à ces entreprises qui maîtrisent à merveille l'art de l'optimisation fiscale. Un défi pour la création également face à ces entreprises, qui vont concurrencer les chaînes de

télévision françaises et européennes, en s'établissant dans des pays moins-disant culturellement dans lesquels ils ne sont quasiment pas assujettis à des obligations de promotion de la création européenne. Le résultat est visible : sur ces plateformes, les œuvres françaises et européennes y sont moins présentes, moins éditorialisées, moins mises en avant.

À ces défis qu'imposent le numérique et la mondialisation à une Europe encore trop impuissante, s'ajoute un autre enjeu. En cause, la disponibilité en France des œuvres françaises sur les plateformes numériques. Ou plutôt leur indisponibilité. Le lancement récent par le CNC d'un service qui permet de simplifier l'accès aux œuvres sur les offres légales a mis en évidence que sur les 30 000 films recensés, seuls 12 000 étaient légalement disponibles sur les plateformes de vidéo à la demande.

Il va sans dire que ce grave manquement dans la mise à disposition des œuvres doit conduire à une prise de conscience urgente des professionnels comme des pouvoirs publics et les conduire à faire valoir un principe simple : passées les périodes d'exclusivité, les œuvres audiovisuelles et cinématographiques doivent pouvoir être accessibles pour le public sur au moins une plateforme numérique. La reconnaissance d'une obligation d'exploitation permanente et suivie des œuvres est urgente.

Soyons-en sûrs, les attentes seront fortes sur ce projet de loi relatif à la création car la politique aura une lourde responsabilité : avoir une action ambitieuse pour renforcer la création d'expression française et son exposition, dans le spectacle vivant comme dans l'audiovisuel et le cinéma ou alors continuer à vivre avec ce véritable talon d'Achille de la politique culturelle que sont la diffusion et la disponibilité des œuvres francophones.

Nous serons évidemment présents dans ces débats pour rappeler que le seul choix qui vaille est bien celui de la création et des auteurs.

D'ici là, bel été à toutes et à tous. ■

Fêtons le OFF !

Le OFF souffle cette année ses 50 bougies et tient sa place de premier marché du spectacle vivant dans l'hexagone. PAR CAROLINE COLLARD

Il ne le savait pas, mais, en créant son texte *Statues* en juillet 1966, en marge du programme officiel du festival d'Avignon fondé par Jean Vilar, André Benedetto donnait le coup d'envoi de ce qui allait devenir le fameux « OFF ». L'année suivante l'auteur-metteur en scène et directeur du théâtre des Carmes d'Avignon réitère l'expérience avec la première pièce française sur la guerre du Vietnam, vite rejoint par d'autres spectacles. D'année en année le phénomène n'a fait que s'amplifier jusqu'à représenter aujourd'hui des chiffres impressionnants : 1336 spectacles donnés par 1071 compagnies pour cette 50^e édition anniversaire (cf. encadré avec les chiffres clés de 2015). Une bien belle santé alors que 192 festivals ont disparu au cours de ces deux dernières années. Le OFF pourrait bien devenir plus que jamais un lieu ressource dans un paysage festivalier affaibli.

Greg Germain, son meilleur souvenir du OFF

« Le OFF ce n'est que du bonheur !... Beaucoup de beaux souvenirs et un grand bonheur à voir que le OFF est non seulement un marché mais aussi un endroit qui permet de faire éclore des auteurs, de donner naissance à des carrières. En lançant les éditions du OFF (avec la Librairie Théâtrale et la SACD) c'est aussi cela que nous voulons confirmer. »

Qu'est-ce qui pousse donc toutes ces compagnies de théâtre à venir dépenser des sommes non négligeables (34 millions d'euros pour l'ensemble des compagnies en salaires, locations de salles, communication, transports etc. l'an dernier) alors que la concurrence fait rage pendant les trois semaines que dure l'événement ? Elles viennent d'abord et avant tout vendre leur spectacle bien sûr : avec plus d'1,3 million d'entrées et plus de 3000 programmateurs, le festival est devenu, de fait, le premier marché du spectacle vivant ; 84 millions d'euros de contrats de cession y ont ainsi été signés l'an passé. « Depuis cinq ou six ans, on peut enfin appeler le OFF par ce qu'il est vraiment : le marché du théâtre en France. Auparavant cela ne choquait personne qu'il existe un marché du livre, du film, du disque, de l'art contemporain... mais pas du théâtre. Le OFF s'est professionnalisé et il est désormais non seulement et toujours une aventure artistique mais aussi un marché, avec des participants qui savent pourquoi ils viennent là. Le fait que cette notion de marché ait été acceptée et comprise permet aussi de faire comprendre en quoi les acteurs, les auteurs, les metteurs en scène ont, eux aussi, besoin de gagner leur vie. Et le travail mené avec la SACD auprès des compagnies et des théâtres depuis quelques années va dans le sens du dialogue et de la rémunération des auteurs » explique

Greg Germain, président d'Avignon festival & Compagnies.

Les compagnies viennent aussi rencontrer le public : « le OFF offre encore cette chose formidable qu'un comédien peut discuter avec quelqu'un dans la rue l'après-midi puis retrouver cette personne parmi les spectateurs le soir-même » se réjouit Greg Germain. Autre intérêt : obtenir des articles de presse, et jouer dans la durée, ce qui devient de plus en plus difficile dans d'autres contextes. Ce dernier argument est un élément déterminant pour les compagnies tant artistiquement que financièrement, avec une belle perspective de visibilité et de recettes si le spectacle marche.

Pendant son séjour un programmeur voit en moyenne 26 spectacles dans le OFF. Un quart de la programmation des 2800 théâtres pour lesquels travaillent ces programmeurs est ensuite constituée de spectacles achetés dans le OFF (soit environ 11 représentations par théâtre). Ce qu'ils recherchent avant tout dans le OFF ? La création contemporaine, suivie de très près par du spectacle jeune public puis de l'humour. Au final, sur 5000 pièces créées en France chaque année 500 sont présentées à Avignon, soit une très belle part.

Cinquante ans après ses premiers pas, le OFF semble donc avoir de

AVIGNON

4 AU 26 JUILLET 2015

50^e OFF

LE PLUS GRAND
THÉÂTRE DU MONDE

www.avignonleoff.com

beaux jours devant lui... À condition qu'il puisse aussi continuer à s'auto-financer comme il le fait aujourd'hui (recettes abonnements, partenariats, publicité etc.). Le financement serait-il le principal défi à relever dans les années à venir ? « L'argent ne doit jamais être un défi. Le principal défi pour l'avenir réside dans notre capacité à nous renouveler et à savoir "réguler" l'expansion que nous connaissons d'année en année. Plus nous nous professionnalisons et plus nous trouverons les bons moyens de le faire. Les compagnies viendront aussi de plus en plus préparées, de mieux en mieux mobilisées » répond Greg Germain. Longue vie au OFF !... ■

2015, les chiffres clés

127 lieux dont 116 théâtres
1336 spectacles
296 spectacles non francophones
45 spectacles en plein air
13 spectacles venus d'Outre-mer
126 spectacles venus de l'étranger
1071 compagnies
80000 cartes d'adhérent (public, professionnelles, compagnies et théâtres, partenaires)
120000 programmes (400 pages) imprimés sur du papier recyclé



Les temps forts du 50^e anniversaire

3 juillet : grande parade d'ouverture dans les rues de la ville

7 juillet : table ronde sur l'histoire du OFF avec la BNF (en complément d'une exposition sur le même thème à la Maison Jean Vilar), à 14h30

10 juillet : hommage à André Benedetto avec sa pièce *Statues* jouée dans le village du OFF, à 15h30

11 juillet : Soirée OFF-SACD : carte blanche à Fernando Arrabal

Une soirée pleine de surprises : après un coup de projecteur sur les auteurs des Éditions du OFF (avec la Librairie Théâtrale), Fernando Arrabal a carte blanche pour proposer une soirée colorée et créative selon une formule dont il a seul le secret.

25 juillet : bal du OFF au village du OFF

Et, pendant tout le festival, des expositions à la Bibliothèque de la Maison Jean Vilar - avec la BNF - à partir des archives du OFF (tracts, presse, affiches, photos, textes, etc.).

#AVIGNON 2015

C'est parti !

Encore plus de rencontres, de débats et de partenariats cette année au programme des Rendez-vous SACD du Conservatoire d'Avignon, du 8 au 18 juillet. Et toujours une priorité : le service aux auteurs et aux professionnels du spectacle vivant, avec une permanence d'accueil et d'information.

Les rendez-vous SACD du Conservatoire du Grand Avignon

DES RENCONTRES

SAMEDI 11 JUILLET

• Alain Badiou

Théâtre et «Théâtre» : le vrai et le faux au théâtre.

Une rencontre avec Alain Badiou guidée par Christian Schiaretti, metteur en scène, directeur du TNP. La création d'Alain Badiou *La République de Platon*, présentée au Festival d'Avignon, est soutenue par la SACD.

LUNDI 13 JUILLET

• Angelin Preljocaj

Remonter le temps, tracer les obsessions, déchiffrer les influences et raconter la vie d'une œuvre en se projetant vers l'avenir. Une conversation menée par Rosita Boisseau, journaliste

JEUDI 16 JUILLET

• Le labo des Intrépides

Sept auteures intrépides s'expriment dans une forme libre à l'écriture culottée et insolente, orchestrée par les deux metteuses en scène Marjorie Nakache (qui met en scène *De grandes espérances* jouée à la Chapelle du Verbe Incarné dans le OFF) et Noémie Rosenblatt... en dix minutes maximum chacune.

Avec : Sabine Revillet, Florence Jean-Louis Dupuis, Carole Thibaut, Sylvie Landuyt, Léonore Confino, Audrey Vernoy et Marion Aubert. Ces auteures sont jouées dans le OFF, respectivement aux : Théâtre le Girasole, La Chapelle du Verbe incarné, Théâtre du Roi René, Théâtre des Doms, Théâtre du Chêne noir, Pandora et Théâtre des Vents, École du Spectateur et Péniche Rhône-Alpes.

• Qu'est-ce que le théâtre irruptionnel ?

La rencontre s'organise autour d'une lecture (dirigée par Marcelle Basso Boccabella) du texte *Um Kultur, tu es ma vie*, par Hédi Tillette de Clermont-Tonnerre.

VENDREDI 17 JUILLET

• Le vieux coq et les jeunes plumes

Le regard aiguisé de François Rollin et sa légendaire analyse distanciée éclaireront les parcours parallèles de Baptiste Lecaplain et d'Océane-rosemarie, sur scène dans le OFF au Palace et au Théâtre des Béliers.

DES DÉBATS

LUNDI 13 JUILLET

• Est-on uniquement metteur(e) en scène ? Comment se vit ce métier, cette fonction, cet état, cet art ? Un débat proposé par le SNMS et la SACD.

• Quels enjeux et quelle place pour les langues étrangères dans le spectacle jeune public ? Artistes, programmeurs et médiateurs étrangers et français partageront leurs expériences lors de cette rencontre proposée par l'Assitej France et la SACD dans le cadre de la Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse.

MERCREDI 15 JUILLET

• Les collectivités locales, partenaires principales du spectacle vivant : et demain ?

Avec près des 2/3 du financement du spectacle vivant dans notre pays, les collectivités locales jouent un rôle incontournable. Mais, qu'en sera-t-il demain ? Débat introduit par Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon et animé par Pascal Rogard, directeur général de la SACD.

Nouveau : Les XS

La SACD s'est associée avec le Festival d'Avignon, la SACD Belgique, le Festival XS et le Théâtre National de Belgique pour proposer les XS : 3 créations, 3 propositions, 3 formes brèves, au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph, à la suite des *Sujets à Vif* (cf. p.9).

Les 23 (18h), 24 et 25 juillet (11h)

• Frozen

Conception et interprétation : Sophie Linsmaux, Aurelio Mergola / Mise en espace : Sophie Leso / Scénographie : Aurélie Deloche / Lumière : Damien Zuidhoek / Musique : Nicola Testa / Conseiller scénaristique : Thomas van Zuylen.

• Saison 1/épisode 1 : ce que le monde attend de vous, c'est une histoire

Conception et interprétation : Florence Minder / Scénographie et lumière : Simon Siegmann

• La course

Conception et mise en scène : collectif « Une Tribu » : Alice Hebborn, Sarah Hebborn, Valentin Périlleux, Michel Villée / Interprétation : Sarah Hebborn, Valentin Périlleux, Michel Villée / Regards extérieurs : Daniel Schmitz, Noémie Vincart.

JEUDI 16 JUILLET

- En noir et blanc ou en couleurs ? Quel théâtre faisons-nous ?

Le débat est précédé de la diffusion d'un court extrait du film *La ligne de couleur* de Laurence Petit-Jouvet. Une rencontre proposée par Alain Foix, auteur.

SAMEDI 18 JUILLET

- Comment le théâtre – ses écritures, ses pratiques – oeuvre-t-il au dépassement de la violence ?

Le théâtre permet de dire l'indicible et de mettre des mots sur la violence qui nous traverse. Il en va de même dans la littérature à destination des enfants et des adolescents. Un débat organisé par la SACD et l'ANRAT.

DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

SAMEDI 11 JUILLET

- Participer aux festivals d'Edimbourg. Une rencontre organisée par Edinburgh Festivals, la SACD et l'Assitej France.

VENDREDI 17 JUILLET

- Rendez-vous au cœur de la Belle Saison. Une rencontre proposée par Scène(s) d'Enfance et d'Ailleurs et l'Assitej France.

Tout le programme sur www.sacd.fr

Et toujours !

- La SACD et le Conservatoire mettent la salle des lectures à la disposition des auteurs.
- Retrouvez les coups de cœur du OFF des étudiants du Conservatoire sur : www.youtube.com/sacd, www.daily-motion.com/SACD, <http://tv.avignonleoff.com>
- L'accueil de partenaires : ANRAT, ANPAD, ACCN, EAT, SNMS, Universités populaires du théâtre etc.

Événements soutenus par la SACD

AVEC FRANCE CULTURE

au Musée Calvet, en public

10 JUILLET, 20H-22H : Bettencourt boulevard ou une histoire de France de et par Michel Vinaver, mise en scène de Christian Schiaretti.

12 JUILLET, 20H-21H : Hommage à Patrice Chéreau. Lecture de textes par la comédienne Dominique Blanc.

15 JUILLET - 20H (en direct) : Carte blanche à Laurent Mauvignier : **Paroles de femmes.** Suivi d'une performance de Joëlle Léandre, contrebassiste, compositrice, improvisatrice, présentée par Philippe Hersant, compositeur et administrateur musique de la SACD.

18 JUILLET, 20H : Voix d'auteurs. Lecture de *Madame Wilde*, un scénario inédit de Claire Barré, par la comédienne Julie Gayet.

AVEC RFI

au Jardin du gymnase Saint-Joseph (en public)

DU 16 AU 21 JUILLET

Ca va ça va le monde !

Un cycle de six textes contemporains issus d'Afrique, du Proche Orient et des Caraïbes, par des auteur(e)s confirmé(e)s ou à découvrir, avec le plus souvent des textes inédits.

AVEC L'ADAMI

Objectif Diffusion

La SACD et l'Adami proposent aux créations qu'elles soutiennent dans le OFF la réalisation d'une captation de leur spectacle afin de leur fournir une vidéo promotionnelle destinée aux professionnels.

AVEC LE OFF

Associée à la fête de la 50^e édition du OFF (cf. p.10), la SACD s'est aussi associée au OFF pour proposer les Vidéoff : les compagnies du OFF viennent « pitcher » leur spectacle devant une caméra.

Les vidéos sont retransmises sur <http://tv.avignonleoff.com>

TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Dans le cadre de son action culturelle « animation » et de la Belle Saison, la SACD soutient ce cycle de films proposé par le Festival d'Avignon (au cinéma Utopia) en liaison avec sa programmation. Pour la première fois sont également proposés 12 ateliers d'initiation à l'animation pour les 7-12 ans. De 14h à 16h, au Conservatoire du Grand Avignon. Réservation auprès du service billetterie du Festival d'Avignon.

BINÔME

à la Maison Jean Vilar
8 rue de Mons

12, 13, 15, 16 ET 17 JUILLET, 17H30

Le poète et le savant : des textes issus de rencontres entre des auteurs et des scientifiques.

En partenariat avec la Compagnie Les sens des mots

AVEC LE SNES

Maison des Vins Inter-Rhône

La SACD est partenaire des speed-dating professionnels organisés par le SNES les lundis 13 et 20 de 10h à 12h30.

PERMANENCE SACD

Du 8 au 18 juillet, la SACD tient une permanence d'accueil et d'information. Tous les jours (sauf le 14 juillet) de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, dans le Hall d'entrée du Conservatoire.

Roulez jeunesse !

Engagée dans la promotion des écritures dramatiques pour la jeunesse via son action culturelle, la SACD participe activement à la Belle saison avec l'enfance et la jeunesse. De nouvelles initiatives au programme.

Par Caroline Collard

.....
 À Avignon la SACD et l'ASSITEJ France proposent un « **parcours artistique jeune public** » aux programmeurs étrangers (allemands, russes, serbes, britanniques, etc.) venus faire leur marché. Dans le cadre de ce parcours leur est proposée une rencontre autour du multilinguisme et du théâtre jeune public au Conservatoire du Grand Avignon, le 13 juillet (cf p.6).

Announced à Avignon il y a tout juste un an la Belle Saison bat son plein avec, toujours, l'ambition de faire découvrir, à travers une série de rendez-vous et de manifestations, toutes les richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse. Au même moment les chiffres dévoilés par le OFF attestent d'une demande importante dans ce domaine, demande pas toujours satisfaite : la création « jeune public » représente 19 % des recherches des programmeurs (soit la deuxième place tout juste derrière la création contemporaine) présents au festival alors qu'elle ne représente en même temps que 10 % des spectacles proposés par les compagnies. Il est donc bien temps de mettre un coup de projecteur sur ces écritures, ces créations, ces productions et les façons dont elles peuvent être encouragées et se multiplier. Une thématique également perçue par Olivier Py qui a introduit un programme jeune public au Festival d'Avignon en 2014.

.....
En 2015, la SACD participe à et soutient différentes initiatives autour de la promotion du théâtre jeune public :

- **Avec l'ASSITEJ et LAB007** : présentation dans des théâtres de trois villes de Serbie de lectures publiques de 4 textes francophones dans des traductions originales. Dans le cadre de la Journée nationale autour des écritures dramatiques pour l'enfance et la jeunesse organisée par Scènes d'enfance et d'ailleurs, débat et accueil d'enfants le 1^{er} juin à la SACD.
- **Avec l'ASSITEJ** : focus autour des auteurs francophones pour la jeunesse lors du Forum des auteurs qui aura lieu à Francfort du 5 au 7 novembre : Luc Tartar, Gustave Akakpo et Pauline Peyrade sont invités à présenter leurs pièces dans le cadre de

Comme le souligne Sandrine Grataloup, responsable de la promotion internationale à la SACD, « la SACD a toujours été attentive au jeune public et mené des actions dans le sens de sa valorisation, du soutien aux auteurs qui y contribuent », via ses fonds (théâtre, musique de scène, traduction...) et son action culturelle nationale et internationale. Il était donc logique qu'elle contribue activement à cette Belle Saison ; ainsi participe-t-elle à deux projets importants lancés en 2015 :

■ **Les Inattendus**

Nouvelle initiative de la SACD et du Théâtre de la Ville, à laquelle est associé, pour cette première opération, le festival Petits et Grands, Les Inattendus ambitionnent de soutenir la création jeune public et le décloisonnement artistique. Ses objectifs ? Favoriser les collaborations entre artistes de disciplines et horizons divers, entre Paris et la province et initier la création de formes légères présentées dans les écoles et les théâtres. « Nous voulons faire travailler ensemble des artistes "tout public" et des artistes "jeune public", favoriser la perméabilité entre ces secteurs et ces réseaux ainsi que les formes innovantes » souligne Sandrine

Grataloup. Trois créations seront donc proposées, deux sont d'ores et déjà prévues pour cette saison. En 2015, la compagnie La Cordonnerie créera *Udo* au Théâtre de la Ville (du 17/11 au 4/12 puis du 16 au 20/02), dans le cadre des ARE (aménagement des rythmes éducatifs), spectacle ensuite joué aux Bis de Nantes en janvier 2017. Début 2016 la metteuse en scène Émilie Leroux aura carte blanche pour une création. Le Festival Petits et grands accueillera les Inattendus en 2018.

■ **Le studio européen des écritures pour le théâtre**

Pour cette première édition, le studio européen des écritures pour le théâtre – créé par La Chartreuse Centre national des Écritures du spectacle, l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre-ENSATT et la SACD – a choisi de se consacrer particulièrement à l'écriture pour adolescents. Destiné à favoriser la rencontre entre jeunes auteurs français et étrangers le studio a accueilli 16 auteurs à La Chartreuse (Ville-neuve lez Avignon), du 8 au 12 juin. Ces deux initiatives viennent renforcer le nombre d'actions menées tout au long de l'année 2015 (cf. encadré). ■

lectures-mises en espaces. Des auteurs allemands seront à leur tour reçus par le Festival Reims Scènes d'Europe en 2016.

- **Parcours d'auteurs**, dans le cadre du Festival d'automne (du 9/09 au 31/12 à Paris), permet à des collégiens et lycéens de découvrir la scène contemporaine à travers 3 spectacles (ateliers d'écriture et échanges avec les auteurs).
- Début décembre, au Theater an der Parkaue (à Berlin), en partenariat avec l'Institut Français, soirée de présentation d'un numéro de la revue *Scène* avec des textes francophones pour le jeune public (de Luc Tartar, Gustave Akakpo, Eddy Pallaro, Suzanne Lebeau, David Paquet) traduits en allemand.

Sujets à Vif

la cuvée 2015

Rencontres provoquées, préparées, rêvées entre auteurs, écritures et interprètes, cette année encore, les *Sujets à Vif* donnent rendez-vous aux spectateurs avignonnais pour huit spectacles inédits dans le Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph.

La SACD et le Festival d'Avignon poursuivent leur collaboration autour de ce rendez-vous créatif que sont les *Sujets à Vif*. Un encouragement renouvelé aux rencontres humaines et aux associations d'idées les plus libres. La preuve par huit.

5>11 juillet (relâche le 8)

PROGRAMME A / 11H

Broyage

Une commande à Jessica Batut et Latifa Laâbissi

Conception : Jessica Batut et Latifa Laâbissi

Avec : Jessica Batut

Production : Figure Project, Latitudes Prod

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

Avec le soutien de Spectacle vivant en Bretagne

Connais-moi toi même

Une commande à Dominique Boivin et Claire Diterzi

Conception et interprétation :

Dominique Boivin et Claire Diterzi

Production : Cie Beau Geste

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

PROGRAMME B / 18H

Rave

Une commande à Matej Kejzar et Nino de Elche

Conception : Matej Kejzar

Chant : Nino de Elche

Chorégraphie : Matej Kejzar

Production : Pekinpah, Kink Kong

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

Est

Une commande à Justine Berthillot et Pauline Peyrade

Conception : Justine Berthillot et Pauline Peyrade

Texte : Pauline Peyrade

Chorégraphie : Justine Berthillot

Son : Antoine Herniotte

Collaboration artistique : Mathieu Bertholet

Production : Le Monfort Théâtre

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon



© LN PHOTOGRAPHERS

Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph.

15>21 juillet (relâche le 18)

PROGRAMME C / 11H

Allonger les toits

Une commande à Frédéric Ferrer et Simon Tanguy

Conception et interprétation :

Frédéric Ferrer et Simon Tanguy

Production :

Compagnie Propagande C, Compagnie Vertical Détour

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

Et quand le soleil était au zénith, une voix transperçait le ciel...

Une commande à Katia Guedes et Pedro Kadivar

Conception, texte et mise en scène : Pedro Kadivar

Chant, composition sonore et musicale : Katia Guedes

Production : Cie Abolition des Frontières

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

PROGRAMME D / 18H

Avignonsens(e)

Une commande à Eleanor Bauer et Veli Lehtovaara

Conception et interprétation :

Eleanor Bauer et Veli Lehtovaara

Production : Caravan Production

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

Contrechamp

Une commande à Kate Moran et Rebecca Zlotowski

Conception : Kate Moran et Rebecca Zlotowski

Interprétation : Kate Moran

Production : Latitudes Prod

Coproduction : SACD et le Festival d'Avignon

Arnaud Desplechin

“L’écriture d’un film commence avec une ou deux scène(s)”

La Commission cinéma de la SACD a remis son Prix de la Quinzaine des Réalisateurs à *Trois souvenirs de ma jeunesse* d’Arnaud Desplechin. Un film écrit à quatre mains, un travail d’auteurs récompensé. PROPOS RECUEILLIS PAR **CAROLINE COLLARD**

Ce prix SACD a-t-il une signification particulière pour vous ?

Jusqu’à présent mes films ont plutôt été récompensés à travers leurs acteurs. Là c’est moi en tant qu’auteur qui suis récompensé et, venant de la SACD, oui cela a une signification ! C’est une reconnaissance du travail effectué.

***Trois souvenirs de ma jeunesse* évoque de nombreux moments-clé, des moments fondateurs qui vont construire les personnages dans leurs vies d’adultes. Était-ce le point de départ de l’écriture du film ?**

Dans l’écriture je me méfie du quotidien, je préfère en effet raconter des moments exceptionnels, singuliers, des moments où le personnage a rendez-vous avec lui-même. Je ne déteste pas les films qui parlent du quotidien mais mon goût me porte plutôt vers ces moments où le personnage trébuche sur un effet de vérité, ce sont effectivement ceux-là que j’essaie de collecter. L’écriture de ce film (comme celle de ceux que j’ai faits auparavant) a commencé avec une ou deux scènes ; des scènes que l’on sait écrire, dont on sait qu’elles sont bonnes. Au départ il s’agit avant tout de ramener du « matériel » en partant à l’intérieur de soi. Ensuite vient tout le travail de structuration, d’inscription de ces scènes dans une histoire.

Pour ce film, quelle a été la première scène qui vous est venue ?

La scène du musée fait partie des toutes premières ; même si, à ce moment-là je ne savais pas encore qui est la fille, qui est le garçon... C’est au fil des scènes

que, peu à peu, on part ensuite à la découverte des personnages. Les personnages naissent des scènes plutôt que l’inverse.

Vous avez écrit le film avec Julie Peyr. Comment s’est passé votre travail d’écriture à deux ?

Avec Julie nous sommes partis d’un texte d’une trentaine de pages que j’avais écrit pendant la préparation de *Jimmy P.* ; j’étais à Paris, désœuvré, et j’avais commencé à ramener ce fameux matériel pour ce qui allait devenir *Trois souvenirs de ma jeunesse*. Ensemble nous avons commencé à analyser ce matériel, le développer, le modifier. Puis, est venu l’essentiel du travail : je pars en improvisation devant Julie, je fais l’andouille, l’histriion et elle me renvoie des choses, me pousse à aller encore plus loin, prend des notes. Devant elle ma pudeur tombe ! Le soir elle me renvoie le texte modifié par ces improvisations, texte sur lequel on retravaille ensuite à deux, en affinant, condensant ou développant le dialogue, en analysant le matériel dramatique fourni par l’improvisation. Restituer le plaisir, le sel d’une improvisation et le transformer en texte n’est pas donné à tout le monde. Julie excelle là-dedans. Son travail créatif est très important. Je lui demande d’être spectatrice et de me renvoyer un film. Elle voit le film qui peut se faire, « récupère » des scènes que j’aurais tendance à vouloir jeter en suggérant de les retravailler, les améliorer. Elle amène aussi des scènes bien sûr (même si elle ne les improvise pas devant moi !). Des scènes très importantes où elle m’a beaucoup aidé, comme la scène de la leçon de grec à la fin du film, scène qu’elle m’avait proposée et qui a trouvé sa forme grâce à elle.



Repères

1991 : *La vie des morts*, premier long-métrage

1996 : *Comment je me suis disputé (ma vie sexuelle)*

2004 : Prix Louis-Delluc pour *Rois et reines*

2008 : *Un conte de Noël* en compétition officielle au Festival de Cannes

2014 : *La Forêt*, téléfilm pour Arte

2015 : *Trois souvenirs de ma jeunesse* à la Quinzaine des Réalisateurs.

Première mise en scène de théâtre : *Père* d'August Strindberg à la Comédie-Française

Un film c'est un dialogue, quelque chose qui se fait à plusieurs, dès le début.

Travailler l'écriture à deux vous permet-il d'oublier un peu que c'est ensuite vous qui allez réaliser le film ou y songez-vous tout le temps ?

J'y pense oui mais cela m'est aisé. C'est fluide. Avec Julie on regarde aussi des films ensemble et on fait tout un travail d'exégèse des scènes. Cela nous sert à nourrir « nos » scènes. Cet exercice peut être partagé car je mets toutes les scènes en tableau, avec des colonnes, des numéros. Le tableau se remplit peu à peu. On peut faire ce travail alors que le film est en train de se construire, sans avoir à attendre que tout soit construit. Cela nous permet d'améliorer les scènes, de les remplir, les densifier, leur faire dire plusieurs choses en même temps, les faire plus scintiller... S'échapper du naturalisme pour aller vers de la fiction. Ce travail d'exégèse qui appartient d'habitude à la mise en scène se fait là en commun.

Quentin Dolmaire qui joue le personnage de Paul jeune dans le film dit de vous : « Il connaît tellement son scénario et ses personnages qu'une fois sur le plateau on n'en parle plus ». Que se passe-t-il alors sur le plateau ? Vous vous concentrez sur la direction d'acteur ?

Oui elle prend toute la place. Avoir de grandes théories sur les personnages ne sert à rien, je préfère être plus concret, proposer aux acteurs tel déplacement ou tel geste. Souvent le sens vient de là. On trouve un geste – souvent pas très naturel –, l'acteur accepte de le faire et cela donne une bizarrerie à la scène ou cela fait entendre une singularité dans la réplique. Un geste peut punaiser un personnage, le mettre au bon endroit. L'acteur m'offre quelque chose d'un peu impudique, un désordre, une singularité extrêmement précieuse qui vient nourrir le personnage, le fait apparaître.

Qu'est-ce qu'un cœur fanatique ? (en référence à la citation du poème *L'Escalier en spirales*, de WB Yeats, en exergue du film : « Depuis le ventre de ma mère je porte en moi un cœur fanatique... »).

Le poème est plus explicite que cela mais j'utilise ce fragment en lien avec ces personnages qui sont doucement fanatiques, des fanatiques doux. Au début du film on découvre le personnage de Paul qui attaque sa mère au couteau, quelque chose de très violent alors qu'il est très doux par ailleurs ; il tire cette colère de l'impossibilité de s'entendre avec sa mère. Tout au long du film chaque chose qu'il fait, il la fait entièrement, absolument, jusqu'au bout. La colère d'un personnage doux est quelque chose qui me touche beaucoup.

Quels sont vos projets actuels ?

Alors que je m'étais juré de ne jamais le faire, j'ai accepté de travailler au théâtre ! C'était pour moi le tabou ultime. Comme bien des cinéastes je suis arrivé au cinéma parce que je haïssais le théâtre. Dans la cour de récréation il y avait ceux qui aimaient la vie et qui allaient au théâtre et puis ceux qui voulaient se protéger de la vie et qui allaient au cinéma. Je faisais partie de ces derniers. Ensuite je suis allé au théâtre et j'y ai appris beaucoup de choses mais j'aimais me dire que c'était une aristocratie dont je ne faisais pas partie, préférant l'art du cinéma, plus enfantin et plus populaire. Et puis Éric Ruf m'a proposé de mettre en scène *Père* d'August Strindberg pour la Comédie-Française, il l'a fait avec des mots qui m'ont touché et j'ai dit oui ! Nous venons de commencer les répétitions, c'est extrêmement nouveau pour moi, cela me déstabilise mais c'est très puissant ! Le spectacle se jouera en septembre, avec Michel Vuillermoz et Anne Kessler.

Et puis nous nous sommes remis à écrire avec Julie. Nous collectons des scènes et nous hésitons encore entre deux pistes très différentes. Nous sommes dans ce moment bizarre, comme souvent, où un film peut se faire en greffant deux projets l'un sur l'autre et quand la greffe prend, le film se dessine. ■

Le palmarès 2015

Grand Prix : Jean-Paul Rappeneau

Prix Européen : Emma Dante

Prix Cinéma : Sólveig Anspach

Prix Nouveau Talent Cinéma (ex-aequo) :
Jeanne Herry et Thomas Cailley

Prix Suzanne Bianchetti : Marine Vachth

(récompense une jeune comédienne débutant une carrière cinématographique prometteuse)

Prix Télévision Réalisateur : Denis Mallevall

Prix Télévision Scénariste : Anne Landois

Prix Nouveau Talent Télévision : Magaly Richard-Serrano

Prix Animation : David Alaux, Éric Tosti et Jean-François Tosti

Prix Nouveau Talent Animation : Julien Berjeaut

Prix Création Interactive : Claire Bardainne et Adrien Mondot

Prix Radio : Caroline de Kergariou

Prix Nouveau Talent Radio : François Pérache

Prix Théâtre (Ex-Aequo) : Éric Assous et David Lescot

Prix Nouveau Talent Théâtre : Pauline Bureau

Prix de la Mise en Scène : Emmanuel Demarcy-Mota

Prix de la Traduction Et/Ou Adaptation : Gérald Aubert

Prix Humour/One Man Show : Florence Foresti

Prix Nouveau Talent Humour/One Man Show : Kev Adams

Prix Arts du Cirque : Elsa de Witte et Laurent Cabrol

Prix Arts de la Rue : Tartar(e)

Prix Chorégraphie : Robyn Orlin

Prix Nouveau Talent Chorégraphie : Kaori Ito

Prix Musique : Thierry Escaich

Prix Nouveau Talent Musique : Coralie Fayolle

Médailles Beaumarchais : Marie-Thérèse Allier,

Claude Coret, Bernard Focroulle,

Francis Nani et Viviane Reding

(honorent les personnalités qui ont œuvré pour les auteurs et pour la création)



Julien Rappeneau, Jean-Paul Rappeneau et Jean Becker



Kaori Ito



Jérôme Thomas, Pascal Rogard et Viviane Reding



Georges-Marc Benamou et Emmanuel Dechartre



Emmanuel Demarcy-Mota





Marine Vacht



Bertrand Tavernier, Thomas Cailley et Sophie Deschamps



Kev Adams



Sophie Barjac, Jean-Pierre Mocky et Evelyne Dress



Florence Foresti



Éric Assous



Tartar(e)



Jeanne Herry



David Lescot et Louise Doutreligne



Emma Dante



Pauline Bureau et Jean-Paul Farré



Daniel Larrieu et Robyn Orlin

Administrateurs 2015-2016

Sophie Deschamps a été réélue à la présidence de la Société. 13 nouveaux administrateurs ont été élus au Conseil d'administration, 3 à la Commission de contrôle du budget, 4 à la Commission du droit de communication pour un mandat de trois ans lors de l'Assemblée générale du 18 juin 2015. Consultez les biographies sur www.sacd.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration décide et définit la politique de la Société, conjointement avec le(la) président(e) et le directeur général (Article 21 des statuts). Chaque membre est élu pour une durée de trois ans lors de l'Assemblée générale. Le (la) président(e) est élu(e) pour une année par le nouveau Conseil d'administration.

Font leur entrée au Conseil : Stéphanie Aubin, Marc Olivier Dupin, Jacques Fansten, Gérard Krawczyk, Pascal Lainé, Christine Laurent, Laurent Lévy, Christine Miller, Stéphane Piera, Jean-Philippe Robin, Alain Sachs, Jérôme Thomas et Marie-Pierre Thomas.

Présidente



Sophie Deschamps
(télévision)

Première vice-présidente



Louise Doutreligne
(théâtre)

Vice-présidents



Denise Chalem
(théâtre)



Sylvie Coquart-Morel
(télévision)



Louis Dunoyer de Segonzac
(musique)



Michel Favart
(télévision)



Bertrand Tavernier
(cinéma)

Administrateurs délégués



Stéphanie Aubin*
(danse)



Frédéric Fort
(arts de la rue)



Sophie Loubière*
(radio)



Pascal Mirleau
(animation)



Stéphane Piera*
(création interactive)



Jean-Philippe Robin*
(animation)



Alain Sachs*
(mise en scène)



Jérôme Thomas*
(arts du cirque)

Administrateurs



Jean Becker
(cinéma)



Luc Dionne
(président du comité canadien)



Marc-Olivier Dupin*
(musique)



Jacques Fansten*
(télévision)



Jean-Paul Farré
(théâtre)



Victor Haïm
(théâtre)



Philippe Hersant
(musique)



Gérard Krawczyk*
(cinéma)



Pascal Lainé*
(télévision)



Christine Laurent*
(cinéma)



Laurent Lévy*
(télévision)



Christine Miller*
(télévision)



Jean-Louis Lorenzi
(télévision)



Inès Rabadàn
(présidente du comité belge)



François Rollin
(théâtre)



Marie-Pierre Thomas*
(télévision)

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU BUDGET

Elle se réunit chaque mois pour suivre avec l'administration de la SACD, l'exécution du budget annuel de la Société, sur l'adoption duquel elle est préalablement consultée. Elle présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale.

Font leur entrée dans la Commission :
Charli Beléteau, Pascal Kané et Charlotte Paillieux.

Présidente



Michèle Dhallu
(spectacle vivant)

Vice-président



Christophe Botti
(spectacle vivant)

Rapporteur



Pascal Kané*
(audiovisuel)

Vice-rapporteur



Charli Beléteau*
(audiovisuel)

Commissaires



Nelly Kaplan
(audiovisuel)



Corinne Klomp
(spectacle vivant)



Charlotte Paillieux*
(audiovisuel)



Sandrine Ray
(audiovisuel)



Marc Rivière
(audiovisuel)

LA COMMISSION DU DROIT DE LA COMMUNICATION

Cette commission spéciale, qui se réunit chaque trimestre, peut être saisie par tout associé auquel est opposé un refus de communication des documents visés aux articles 35-3 et 35-4 des statuts. Ses avis motivés sont notifiés à l'associé demandeur. Elle présente un rapport de son activité à chaque assemblée.

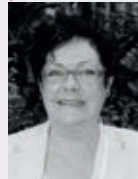
Font leur entrée dans la Commission :
Raphaëlle Farman, André Grall, Lou Jeunet et Edouardo Manet.

Président



André Grall*
(audiovisuel)

Vice-présidente



Annick Rannou Laforet
(audiovisuel)

Commissaires



Raphaëlle Farman*
(spectacle vivant)



Lou Jeunet*
(audiovisuel)



Dominique Lefebvre
(spectacle vivant)



Edouardo Manet*
(spectacle vivant)

LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Commission d'action sociale

Christine Miller, Pascal Lainé et Michel Favart

Délégués aux Prix

Jean-Paul Farré et Christine Laurent

Délégués à l'humour

François Rollin, Charles Nemes et Sophie Loubière

Directeur général



Pascal Rogard

Directrice générale adjointe



Janine Lorente

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES JURIDIQUES



Georges Werler

Georges Werler, Délégué aux affaires juridiques, est nommé directement par le Conseil d'administration pour cette mission spécifique.

La SACD en 2014 : les chiffres clés

LES AUTEURS

57 130 associés
1 508 nouveaux adhérents
3 937 sociétaires adjoints
 dont 483 nouveaux sociétaires adjoints
5 862 sociétaires
 dont 340 nouveaux sociétaires

20 758 auteurs vivants ont bénéficié d'une répartition en 2014 (+ 2%)

LA PERCEPTION / LA RÉPARTITION

217 millions d'euros perçus en 2014 (+0,8% par rapport à 2013)
 Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des perceptions en spectacle vivant (+7,4%) alors que, pour leur part les perceptions audiovisuelles diminuent (-2%) ; un recul qui vient après une hausse enregistrée en 2013 et s'explique par la baisse importante des encaissements de copie privée (après de forts rattrapages en 2013 suite à la signature de nouveaux contrats) et la diminution des perceptions provenant de l'étranger et du Canada, partiellement compensées par l'augmentation des contrats généraux et des nouveaux médias.

En 2014, la SACD a réparti 95,6% des sommes perçues (+6,51%)



L'ACTION SOCIALE

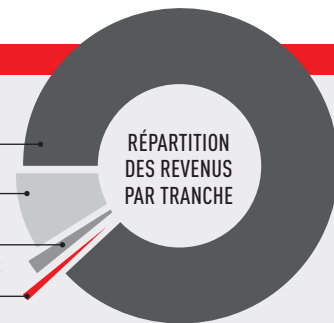
Actions de solidarité directes :
 283 000 € (58 soutiens accordés)
Solidarité (âge/maladie de la Fondation Paul Milliet :
 95 000 € (26 soutiens accordés)
Assistance sociale :
 282 personnes reçues
Allocations complémentaires aux retraites :
 3,21 M€

LA RÉPARTITION DES REVENUS PAR TRANCHE

87,9% des auteurs rémunérés ont perçu moins de 10 000 € annuels de droits d'auteurs en 2014 (contre 88,1% en 2013)

81,2% des auteurs ont touché moins de 5 000 € annuels (81,6% en 2013)

87,9% entre 0 et 10 000 €
 9,2% entre 10 000 et 50 000 €
 1,9% entre 50 000 et 100 000 €
 1% plus de 100 000 €



L'ACTION CULTURELLE

■ **Budget global :** 5,556 M€
 ■ **Affectations légales** (art. L312-9 du CPI) : 4,640 M€
 ■ **Affectations volontaires :** 0,92 M€

Les budgets d'action culturelle sont définis sur la base des sommes encaissées en année n-1. La hausse d'encaissement de la copie privée constatée en 2013 se répercute donc sur le budget distribué en 2014.

La baisse d'encaissement constatée en 2014 sera, elle, visible dans le budget 2015.

PARTENARIATS :

281 partenariats en 2014 (+7% par rapport à 2013) dont :

- 136 pour le spectacle vivant
- 75 pour l'audiovisuel
- 4 partenariats « trans-répertoires »
- 66 au titre des fonds d'aide à la création dont :
 - Fonds Humour / One man show 9 aides
 - Fonds de traduction 2 aides
 - Fonds Fictions 2.0 10 aides
 - Fonds Théâtre 14 aides
 - Fonds Musique de scène 11 aides
 - Fonds de création lyrique 20 aides

2014 : la SACD s'engage

Défense du droit d'auteur au niveau européen, mobilisation en faveur de la copie privée, actions pour un meilleur financement des œuvres à l'ère numérique... Une année dense en actions politiques.

Le droit d'auteur : un combat permanent

Après une année 2013 marquée par des risques majeurs sur la diversité culturelle, c'est à nouveau de la Commission européenne que les menaces sont arrivées : Jean-Claude Juncker, son nouveau président, a ainsi inscrit la réforme du droit d'auteur et l'objectif de « briser les barrières nationales du droit d'auteur » dans ses priorités. Et au parlement européen, c'est l'eurodéputée pirate Julia Reda qui s'est vue confier le travail d'évaluation de la directive sur le droit d'auteur. La SACD, en lien notamment avec la Coalition française pour la diversité culturelle et la SAA, est intervenue auprès des autorités nationales, des responsables de la Commission et des députés européens pour défendre un droit d'auteur durement attaqué. Un engagement qu'il sera nécessaire de poursuivre même si la Commission semble commencer à entendre les premiers arguments des auteurs.

Défendre la juste rémunération des auteurs

La SACD a été active auprès des députés européens lors des débats relatifs au rapport Castex sur la rémunération pour copie privée. Le rapport a finalement reconnu la vertu et la légitimité de la copie privée et a appelé à son extension aux

services de cloud computing. En France, elle a participé activement aux travaux des assises du cinéma engagées par le CNC et obtenu des mesures permettant de renforcer la transparence des redevances de comptes des films pour les auteurs. Sur les nouveaux supports de diffusion comme la VOD, la SACD a toute sa place pour percevoir la rémunération des auteurs. Et la gestion collective est une force pour gérer la complexité du numérique. Elle a donc poursuivi, là encore sous l'égide du CNC, les échanges avec les organisations de producteurs pour percevoir les rémunérations des auteurs.

Mieux financer les œuvres, mieux les diffuser

Sous l'impulsion de la SACD, des mesures positives ont été prises par les pouvoirs publics : fléchage de 10 % du COSIP des producteurs vers les dépenses d'écriture en fiction et augmentation, pour l'animation et la fiction, des sommes allouées par le fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle. La SACD a également facilité la rédaction et la publication d'une tribune de 194 personnalités pour éviter la diminution des ressources du CNC. Les financements ont été maintenus ! Elle s'est aussi mobilisée pour défendre les budgets de la culture et du spectacle vivant dans un contexte budgétaire très tendu.

En Europe elle a fait des propositions pour que les nouveaux acteurs du numérique et d'Internet contribuent également au financement des œuvres. Dans l'idée de favoriser la diffusion des œuvres, la SACD s'est élevée contre la décision du CSA d'autoriser TF1 à diminuer de 25 % son obligation de diffusion d'œuvres d'animation et plaidé en faveur d'une accessibilité facile sur les plateformes numériques, une fois passées les périodes d'exclusivité.

Soutenir la démocratisation culturelle et l'égalité hommes-femmes

Plus que jamais, la promotion de l'éducation artistique doit être une priorité. C'est pourquoi la SACD a renouvelé, pour sa 3^e édition, en lien avec l'association la Culture avec la copie privée, l'opération « un artiste à l'école » parrainée cette année par Jean-Claude Carrière. Autre chantier : la lutte contre la discrimination dont peuvent encore être victimes les femmes (moindre accès aux postes à responsabilité, stéréotypes, place minoritaire faite aux œuvres créées par des femmes). Par l'organisation de débats, la publication d'une plaquette, des relations constantes avec le CSA et le ministère de la Culture et de la Communication, la SACD s'est encore engagée fortement. ■

ARTS DE LA RUE

Auteurs d'Espaces

Dans le cadre des festivals d'Aurillac, Chalon dans la Rue et La rue est à Amiens

La SACD soutient depuis 2006 la manifestation Auteurs d'Espaces en partenariat avec un collectif de festivals de scènes nationales, de théâtres conventionnés et d'associations culturelles. Cette manifestation a pour objectif de présenter une sélection de spectacles d'auteurs « arts de la rue », textuels ou non textuels, fixes ou déambulants, qui affirment clairement leur raison d'être dans l'espace public et dont l'écriture spécifique se distingue de fait du théâtre dans la rue. Les spectacles sont sélectionnés au terme d'un appel à projets. 9 œuvres originales ont été choisies cette année dont 2 projets mêlant écriture pour l'espace public et création interactive. Les compagnies lauréates bénéficient d'une aide à l'écriture et à la création et sont programmées au moins deux fois dans l'un des trois festivals partenaires de cette édition. Les directeurs de ces trois structures faisaient partie du jury aux côtés d'artistes/auteurs de l'espace public.



FESTIVAL LA RUE EST À AMIENS

- *Nous sommes*, d'Olivier Germser, de Mathias Forge et Laure Terrier, Cie Jeanne Simone
 - *10000 pas sans amour*, de Françoise Guillaumond, Cie La Baleine Cargo.
- Du 17 au 21 juin. www.larueestaamiens.com



FESTIVAL CHALON DANS LA RUE À CHALON-SUR-SAÔNE

- *Dévêtu(e)*, de Sophie Mesnager et Amédée Renoux, Cie Thé à La rue
- *Je suis un pur produit de ce siècle*, de Gwenola Breton, Lise Casazza et Yoris Dutour, Cie Nue
- *Murmures urbains*, de Xavier Boissarie et Emmanuel Guez, Cie Orbe (Arts de la rue et Création interactive)
- *Out !*, de Zineb Benzekri, David Gallon et David Picard, Collectif Random.

À noter que la SACD organise une rencontre avec les auteurs et les compagnies présentes le 25 juillet.

Du 22 au 26 juillet. www.chalondanslarue.com



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE À AURILLAC

- *L'homme est un animal mobile*, de Joanna Jéquier et Marc Ménager, Cie La Ménagerie (Projet 2014, reporté en 2015)
- *No visa for this country*, d'Alix Denambride, Royal magic beans company (Arts de la rue et Création interactive)
- *The Baiha Trampa Fritz Fallen*, de Guillaume Bautista, Florent Bergal, Sylvain Cousin, Jean-Yves Faury et François Juliot, Association le Georges Bistaki
- *Triples) ou mes parents n'ont pas eu les couilles de faire des enfants*, d'Alix Montheil, Cie Derrière le hublot.

Du 18 au 22 août. www.aurillac.net

FESTIVAL D'AVIGNON

DU 4 AU 26 JUILLET



LIBERTÉ

Du bistrot où il a grandi à Bruxelles à la vie d'artiste à Paris, le jeune Joffrey Verbruggen nous entraîne dans son univers décalé et décadent où se succèdent une galerie de personnages plus vrais que nature. Mise en scène d'Anne Bouvier.

Un spectacle ayant bénéficié du Fonds SACD Humour/One-Man-Show.

À 19h40, au Théâtre des Béliers.



NI L'UN NI L'AUTRE

Les Jumeaux, Steeven et Christopher Demora pour l'état civil, sont dans l'OFF à Avignon avec leur spectacle *Ni l'un ni l'autre*. Il y est question d'un spermatozoïde et son ovule, de Sarkozy et sa Carla, d'une abeille et son dresseur, de Luchini et sa folie, Hollande et ses femmes...

Sur un rythme d'enfer, *Les Jumeaux* se dédoublent et jonglent avec tous les styles d'humour : absurde, noir, burlesque, stand-up, imitation, caricature et improvisation. Mise en scène de Marie-Pascale Osterrieth. Fonds SACD Humour/One-Man-Show 2014.

À 19h15, au Théâtre Cinévox.



CHAGRIN D'AMOUR

Audrey Vernon passe allègrement de Freud, Dalida, Maria Callas, Pasolini, Joe Dassin, Médée ou Phèdre à Jennifer Aniston pour évoquer les chagrins d'amour...

Un spectacle unique, littéraire, poétique et drôle autour des grands chagrins d'amour et des moyens de s'en sortir...

Mise en scène de Vincent Dedienne. Un spectacle ayant bénéficié du Fonds SACD Humour/One-Man-Show.

À 19h10, au Théâtre des Vents. Audrey Vernon est également au Pandora, à 12h30 avec son spectacle *Marx et Jenny*.

FESTIVALS

SEPTEMBRE - OCTOBRE

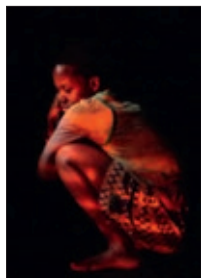


SACCO ET VANZETTI
23 août 1927, prison de Cherry Hill. Nicola Sacco, seul, dans sa cellule, pendant que l'on prépare la chaise électrique. Seul ? Mais voilà Bartolomeo Vanzetti ! Impossible, on les a isolés l'un de l'autre ! Nicola rêve-t-il ? Jacques Dau et Jean-Marc Catella à qui l'absurde, le rire, la tendresse et la nostalgie ne font pas peur, relèvent avec brio le défi d'interpréter ces « emblèmes » de la lutte contre l'injustice, l'intolérance et la discrimination dans une pièce écrite par Alain Guyard et soutenue par le Fonds SACD Théâtre.

Mise en scène de François Bourcier assisté de Nathalie Moreau.
À 15h40, au Théâtre des Lucioles.



NEIGE NOIRE, VARIATIONS SUR LA VIE DE BILLIE HOLIDAY
La chanteuse Billie Holiday est confrontée sa vie durant aux violences sociales, aux préjugés raciaux mais aussi sexistes. La reconnaissance de son talent ne parviendra pas à effacer la détresse initiale, ni à sauver Billie de la déchéance. Nourri des faits et fables tirés des mémoires de Billie, le spectacle ne chante que la « note bleue », celle de la vie. Dans cette partition biographique écrite et mise en scène par Christine Pouquet, scènes et récits – tantôt réels, tantôt fictifs – sont entrelacés avec les airs, les chants, repris du répertoire de Billie Holiday. Ce spectacle a bénéficié du Fonds SACD Théâtre.
À 10h50, au Théâtre des Trois Soleils.



SAMEDI DÉTENTE
Dans le cadre de ses Rencontres d'été, la Chartreuse-Centre national des Écritures du spectacle programme *Samedi détente*, une création de la chanteuse, danseuse et chorégraphe d'origine rwandaise Dorothee Munyaneza (conception, texte, danse et voix), chorégraphiée et dansée par Nadia Beugré (*Sujets à vie* 2014). Par la danse et la voix, et à partir de témoignages, un récit sobre et puissant rappelant ce que furent les massacres au Rwanda il y a 21 ans. Ce spectacle a bénéficié du Fonds SACD Théâtre.
Les 22, 23 et 24 juillet à 22h, Église de La Chartreuse, Villeneuve lez Avignon.



FESTIVAL DE LA FICTION TV DE LA ROCHELLE
Le Festival de la Fiction TV est un rendez-vous unique pour découvrir les inédits de la création audiovisuelle de la saison, soit plus de 60 films. Sans oublier les moments de débats et les instants festifs. Cette année la SACD organise sa séance de pitches le 10 septembre de 16h à 17h30 à la Brasserie des Dames, avec Pascale Diard Robert, Marion Festraëts, Anthony Lemaître, Didier Lacoste, Clément Koch et un auteur belge. De 18h à 19h aura ensuite lieu une rencontre « Retour d'expérience » avec Thalia Ribinsky et Séverine Jacquet qui viendront témoigner sur la formation de showrunner à laquelle elles ont participé à Los Angeles.
Du 9 au 13 septembre. www.festival-fictiontv.com



FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN
Pour sa 32^e édition le festival des Francophonies en Limousin offre comme chaque année un panorama de la création francophone internationale. Cette année, une fenêtre est ouverte sur le Festival Les Récréâtrales de Ouagadougou qui, depuis 2002, offre un formidable espace de travail, de formation et de réflexion aux artistes burkinabés et du continent africain. Plusieurs manifestations autour du romancier, poète et dramaturge congolais Sony Labou Tansi seront également proposées. A noter aussi qu'une part importante de la programmation est dédiée au jeune public.
Du 23 septembre au 3 octobre. www.lesfrancophonies.fr



MUSICA
Cette édition est l'occasion de s'interroger sur le regard que porte le compositeur sur le monde d'aujourd'hui et sur les hommes dans leur relation aux autres. Le festival apporte quelques pistes de réflexion à travers huit spectacles qui puisent leur inspiration dans des textes ou des faits qui ont marqué notre histoire et nourri notre imaginaire. Pour ne pas oublier le sens de la fête, Musica invite aussi à danser au Bal Contemporain pour lequel il a passé commande à dix compositeurs. Également cette année : une Académie de composition avec Philippe Manoury et Hanspeter Kyburz, une soirée entièrement dédiée à Arvo Pärt à l'occasion de ses 80 ans, des concerts de musique de chambre, un hommage à Pierre Boulez avec ses pièces de jeunesse...
Du 17 septembre au 3 octobre. www.festivalmusica.org

© FRANTISEK ZVARDON

Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD soutient la création au travers de fonds financés par son action culturelle.

FONDS WEB SÉRIES

En 2015 le Fonds SACD Fictions 2.0 évolue pour devenir le Fonds SACD Web Séries. Les auteurs s'intéressent de plus en plus aux formats courts, sur tous supports ; par ailleurs, les schémas traditionnels de production et de diffusion sont en mutation. La série est un genre en plein essor.

Souhaitant être aux côtés des créateurs pour les accompagner dans la création de leurs nouvelles saisons web-séries (tremplin des fictions de demain), la SACD a mis en place le Fonds SACD Web Séries.

Ce Fonds a pour objectif de soutenir les auteurs confirmés ou jeunes auteurs en apportant une aide financière leur permettant de réaliser la 2^e, 3^e ou 4^e saison d'une Web Série de fiction ou d'animation.

Pour cette première édition, le Fonds soutiendra entre 15 et 20 projets.

Dépôt des dossiers : **du 15 septembre au 27 octobre**

FONDS HUMOUR / ONE-MAN-SHOW

L'humour est soutenu et encouragé par la communauté des auteurs de la SACD. Depuis 2009, la SACD a créé le Fonds SACD Humour/One-man-show destiné à soutenir les auteurs dès la première étape de création et les accompagner dans l'évolution de leur spectacle. Unique en son genre, ce fonds valorise les auteurs de l'humour et l'écriture du one-man-show. Il favorise, par l'aide attribuée à leurs producteurs, l'émergence des talents de demain, le soutien des auteurs confirmés et la diffusion des spectacles.

Dépôt des dossiers :
du 15 septembre au 15 octobre

FONDS DE CRÉATION LYRIQUE

Initié par la SACD, le FCL est chargé d'attribuer une aide aux projets professionnels de création et de reprise d'ouvrages lyriques contemporains d'expression francophone. Cette aide concerne l'opéra, le théâtre musical et la comédie musicale.

Une commission composée de deux représentants du ministère de la culture – DGCA – deux représentants de l'ADAMI, un représentant du FCM, deux représentants de la SACD se réunit deux fois par an.

Dépôt des dossiers :
du 15 octobre au 15 novembre

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD :
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

Magazine des auteurs N°171 • Été 2015

Directeur de la publication :
Pascal Rogard

Rédactrice en chef :
Catherine Vincent

Coordination éditoriale :
Caroline Collard

Conception graphique :
Dimaj Studio

Impression : Escourbiac (Graulhet)

Couverture :
Le Goff & Gabarra

SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09
magazinedesauteurs@sacd.fr
Tél. : 01 40 23 44 55

Conseil d'administration 2015-2016

Présidente :
Sophie Deschamps

Première vice-présidente :
Louise Doutreligne

Vice-présidents :
Denise Chalem (théâtre)
Sylvie Coquart-Morel (télévision)
Louis Dunoyer de Segonzac (musique)
Michel Favart (télévision)
Bertrand Tavernier (cinéma)

Administrateurs délégués :

Stéphanie Aubin (danse)
Frédéric Fort (arts de la rue)
Sophie Loubière (radio)
Pascal Mirleau (animation)
Stéphane Piera (création interactive)
Jean-Philippe Robin (animation)
Alain Sachs (mise en scène)
Jérôme Thomas (arts du cirque)

Administrateurs :

Jean Becker, Luc Dionne, Marc-Olivier Dupin, Jacques Fansten, Jean-Paul Farré, Victor Haïm, Philippe Hersant, Gérard Krawczyk, Pascal Lainé, Christine Laurent, Laurent Lévy, Christine Miller, Jean-Louis Lorenzi, Inès Rabadàn, François Rollin, Marie-Pierre Thomas.

RICARD®

PRÉSENTE:

**2 VERRES
1 SEULE CARAFE**

**EN SALLE
EN TERRASSE**

**N°1
DEPUIS 1932**



LE BALLON

VS



**LE
CHALLENGER
DES TERRASSES**

L'ALLONGÉ

CHACUN VEUT UNE PLACE AU COMPTOIR

BALLONVSALLONGE.COM

BETC Ricard est une marque enregistrée de Pernod Ricard S.A. - Ricard S.A. au capital de 54 000 000 € - 4, rue Berthelot 13014 Marseille - 303 656 375 RCS MARSEILLE

Le verre ballon est le format le plus servi depuis 1932, l'allongé est une alternative de consommation.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.sacd.fr

Android®



Iphone®



Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/SACD.fr

Suivez-nous sur

Twitter

@SACDParis

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES